

Enquête Conjoncturelle

Le bilan 2024 de l'économie genevoise se révèle globalement positif, mais n'exclut pas les défis à venir. ▶ **PAGE 3**

Finance

Building Bridges 2024 s'est concentré sur le développement d'un modèle économique plus durable. ▶ **PAGE 4**

Cybersécurité

Comment se protéger des cyberattaques et rester performant? Éléments de réponse. ▶ **PAGE 5**



• ÉVALUATION DE VOTRE ENTREPRISE • ACCOMPAGNEMENT
• ASPECTS LÉGAUX ET ADMINISTRATIFS • CONFIDENTIALITÉ
• CONSULTATION SANS ENGAGEMENT

• N°1 en Suisse
• 2000 produits

• 20 agences
• 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

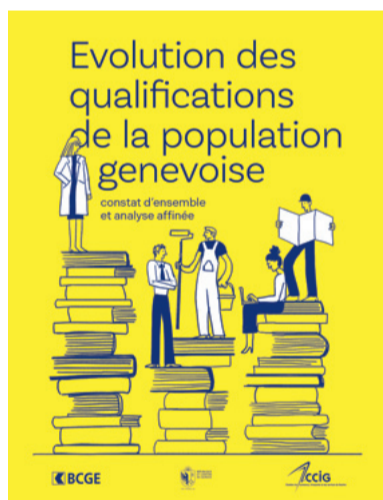
LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

www.remicom.com

Formation

Évolution des qualifications de la population genevoise : où en est-on ?

L'Événement économique, qui s'est déroulé à l'Institut Florimont le 4 décembre dernier, a été l'occasion d'aborder l'évolution des qualifications de la population genevoise par rapport à la moyenne suisse. Mandaté par la CCIG et la BCGE, le prof. Cédric Tille, de l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement, Center for Economic Policy Research, a rédigé un rapport qu'il a présenté à cette occasion. En voici un résumé.



Rapport téléchargeable sur le site de la CCIG.

Genève et la formation tertiaire

Genève et la formation tertiaire
Genève présente une proportion élevée de diplômés de formations tertiaires (51 %) par rapport à la Suisse (43 %), tandis que les formations secondaires y sont moins représentées (32 % contre 44 %). Ce contraste est marqué dans des secteurs comme le primaire, l'industrie manufacturière, et le commerce, ce dernier étant influencé par le négoce de matières premières, un domaine exigeant de hautes qualifications.

Une proportion moindre de formations secondaires qu'en Suisse

Cette différence est visible dans des secteurs comme la finance, les assurances, l'information et la communication. Dans l'industrie manufacturière, une faible part de formation secondaire pourrait refléter l'orientation de Genève vers des industries à haute valeur ajoutée. Cette différence entre Genève et la Suisse pourrait résulter d'une propension différente, selon les niveaux de formation, à résider hors du canton.

L'écart Genève-Suisse s'amenuise

Bien que Genève conserve un pourcentage plus élevé de diplômés tertiaires, cet écart avec la Suisse diminue. Entre 2011-2015 et 2018-2022, la part des diplômes secondaires 1 a baissé et celle des diplômés tertiaires a augmenté dans les deux régions. Cette progression est cependant plus marquée au niveau national (+8,4 points) qu'à Genève (+4,9 points), car Genève part d'un niveau de qualifications élevé. En Suisse, cette hausse est uniforme dans tous les secteurs,

tandis qu'à Genève elle se concentre surtout dans des domaines comme la finance et le commerce. Genève demeure en avance, mais la convergence est notable.

Un zoom sur les formations tertiaires

L'évolution des qualifications tertiaires se manifeste différemment dans chaque région. À Genève, la hausse des diplômés des hautes écoles est significative (+7 points), tandis que la formation professionnelle supérieure recule (-2,1 points). En Suisse, la progres-

suite page 2

Augmentation des subventions énergétiques

Profitez dès maintenant d'aides financières pour vos travaux de rénovation!

- ✓ Diminuer votre facture énergétique
- ✓ Augmenter la valeur de votre bien
- ✓ Contribuer à réduire les émissions de CO₂
- ✓ Respecter les exigences légales
- ✓ Améliorer votre confort de vie
- ✓ Réduire vos coûts de rénovation et diminuer vos impôts

Le Programme Bâtiments et le canton de Genève soutiennent financièrement les assainissements énergétiques.



Tout savoir sur les subventions ge-energie.ch

6 bonnes raisons de se lancer!



Le Programme Bâtiments

Déposez votre dossier avant le démarrage des travaux sur www.leprogrammebatiments.ch



ELSA FLORET
directrice de la communication



2025 sera une année particulière

L'an prochain marquera un jalon important de l'histoire de votre Chambre : le 160^e anniversaire de sa création. Fondée en 1865 par des hommes d'affaires menés par un visionnaire – Ernest Pictet –, la Chambre de commerce de Genève a été créée, en pleine révolution industrielle, pour défendre les intérêts économiques genevois. Trois dates marquent cette fondation : le 25 avril, avec une première assemblée qui formalisera l'idée ; le 13 juin, avec une deuxième assemblée qui adoptera les statuts ; enfin le 23 juin, avec une dernière assemblée qui élira ses représentants. L'« Association Commerciale et Industrielle Genevoise » est née. Elle deviendra rapidement, dans les documents officiels, la « Chambre de commerce de Genève ». Dès ses débuts, la Chambre s'impose comme la voix des entreprises, agissant en leur nom auprès des autorités locales.

Toujours en avance sur son temps, acteur clé pour l'économie du canton, elle a su au fil des ans garder le cap que le visionnaire Ernest Pictet avait fixé en s'adaptant à l'évolution d'un tissu économique en constante mutation. Aujourd'hui, avec plus de 2 600 Membres, elle continue de promouvoir des conditions cadre favorables aux entreprises tout en soutenant l'innovation et la durabilité. Point de référence pour les entrepreneurs et partenaire fidèle, elle offre une vaste gamme de services en matière de soutien à l'économie, la valorisation de l'attractivité de Genève, de représentation politique, d'accompagnement et de réseautage.

Dès 2025, nous vous réservons deux surprises : tout d'abord, un numéro hors-série spécial 160 ans marquera le coup d'envoi de cette année-anniversaire. Et ensuite, vous découvrirez la nouvelle formule de votre magazine mensuel préféré. Mais n'en disons pas plus pour l'instant afin de conserver intact l'effet de surprise !

En célébrant ses 160 ans, la CCIG réaffirme son soutien indéfectible aux entrepreneurs genevois et son rôle dans la prospérité du canton. Depuis 1865, elle reste le partenaire de confiance de ceux qui font battre le cœur économique de Genève, assurant sa mission d'accompagnement et de défense avec la même ardeur qu'à ses débuts.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

sion est mieux équilibrée entre les deux types de formations. Ce contraste s'observe dans tous les secteurs : à Genève, la formation professionnelle stagne voire recule, alors qu'elle progresse ailleurs. Les secteurs de la finance, des assurances et de l'information montrent une hausse des diplômés des hautes écoles tant à Genève qu'en Suisse, illustrant la demande en qualifications académiques dans ces domaines.

Une part décroissante des jeunes, mais de meilleures qualifications

La proportion des jeunes (25-44 ans) dans la population active est en baisse, un phénomène plus marqué à Genève (-2 points) qu'en Suisse (-0,6 point). Ce recul concerne surtout les jeunes diplômés du secondaire, ce qui contribue paradoxalement à augmenter le niveau moyen de qualification des jeunes actifs. Dans la finance et les assurances, la baisse des jeunes (-6,6 points à Genève) est notable, affectant toutes les catégories de formation. Genève observe cependant une légère hausse de jeunes diplômés dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'industrie manufacturière.

Travail à temps partiel : une hausse hétérogène

Le travail à temps partiel progresse, en particulier chez les hommes : en 2018-2022, 84 % des hommes genevois travaillaient à plein temps, contre 87 % en Suisse, alors que le temps partiel reste courant chez les femmes (46 % à Genève et 53 % en Suisse). Depuis 2011-2015, le temps partiel chez les hommes a progressé de 2,1 points à Genève, une hausse concentrée dans les secteurs publics, l'enseignement et la santé, particulièrement pour les diplômés secondaires. En parallèle, la proportion de femmes travaillant à temps partiel recule légèrement à Genève (-0,9 point), contrastant

avec la stabilité observée en Suisse (+0,2 point), où le temps partiel est historiquement répandu chez les femmes.

Baisse moins marquée de la part des Suisses à Genève

La proportion de travailleurs suisses dans la population active diminue globalement, mais cette baisse est moins marquée à Genève (-0,5 point) qu'au niveau national (-2,5 points). Cela reflète une dynamique migratoire qui soutient la croissance de la population, une tendance plus marquée en Suisse, où la part d'étrangers était historiquement plus basse. La diminution concerne surtout les travailleurs suisses titulaires de diplômes secondaires, tandis que dans les formations tertiaires, leur proportion reste

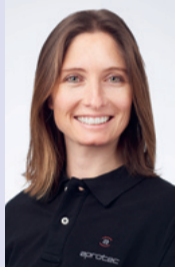
stable dans les secteurs clés de la finance, des assurances et du commerce à Genève.

Ventilation par formations et secteurs d'activité

L'analyse des qualifications par secteur d'activité à Genève met en évidence trois niveaux de formation : secondaire 1, secondaire 2 et tertiaire. Les branches couvertes sont variées, incluant des secteurs aussi divers que le primaire, l'industrie manufacturière, les services techniques et administratifs, ainsi que la finance, le commerce et l'administration publique. En intégrant des variables comme l'âge, le temps de travail et la nationalité, cette analyse offre un aperçu complet des qualifications de la population active genevoise. ■

Témoignage

AproAcadémie : un organe pour la formation continue chez Aprotect



Les entreprises bougent côté formation. Exemple : Aprotect, qui a lancé sa propre académie pour former son personnel. Dans le cadre du 22^e Événement économique, au cours duquel elle a apporté son témoignage, Anne-Sophie Dunand-Blaesi, sa directrice générale, nous a donné son point de vue.

Comment abordez-vous la question de la formation continue chez Aprotect ?

Aprotect est une petite entreprise familiale avec des métiers très variés. La formation continue de nos équipes est un enjeu de taille, car extrêmement riche et diversifiée ! De plus, les carrières chez Aprotect sont longues, la moyenne d'âge est de 48 ans. Par conséquent, continuer à former les personnes bien installées dans leur poste est aussi un défi que nous avons dû relever. En 2022, le comité de direction a lancé l'AproAcadémie, un organe chargé de la formation continue proposant trois options : les formations obligatoires, celles utiles à la fonction professionnelle et celle pour le développement personnel. Parallèlement, Aprotect s'engage à former 100 % de ses effectifs via le Swiss Triple Impact.

Quelle retombée retenez-vous de la création de l'AproAcadémie ?

Si les bénéfices directs et évidents sont l'employabilité et un sentiment sincère d'épanouissement, j'ai pu constater que ces moments contribuent aussi à la cohésion d'équipe ainsi qu'à l'acquisition des valeurs chères à Aprotect. Nous avons, par exemple, organisé une journée avec l'association Almighty Tree pour sensibiliser le personnel à la santé des forêts suisses. Trouver des approches qui concrétisent les enjeux écologiques que nous défendons peut se faire pas la formation collective.

Des exemples de réussite ?

L'AproAcadémie a maintenant deux ans et je garde en tête quelques temps forts : un collaborateur a confirmé ses compétences en passant un brevet fédéral de Spécialiste en protection incendie, un autre a élargi ses connaissances avec un CAS en développement durable et une collaboratrice a réalisé un rêve, devenir professeur de yoga certifié. ■

LE SKI

À LA CARTE

skillica

GRAND MASSIF

JUSQU'À
-40%
LES SAMEDI

GRAND-MASSIF.COM

Enquête conjoncturelle 2024

Économie genevoise : défis en perspective et plaidoyer en faveur des bilatérales

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a publié son enquête conjoncturelle d'automne 2024, révélant une situation globalement positive pour l'économie genevoise. Trois quarts des entreprises jugent leurs affaires satisfaisantes ou bonnes, un chiffre qui monte à 86 % pour celles comptant plus de 30 employés. Cependant, le secteur industriel montre des signes d'inquiétude, 36 % des répondants qualifiant leur situation de difficile et 38,5 % anticipant une dégradation dans les mois à venir.

En matière d'emploi, 29 % des entreprises ont recruté en 2024, mais le rythme des embauches devrait ralentir en 2025, seulement 23 % des entreprises prévoyant de recruter. Cette prudence touche particulièrement l'industrie, où les variations d'effectifs sont marquées : 35 % des entreprises ont augmenté leur personnel, tandis que 19 % l'ont réduit. La semaine de 40 heures reste la norme, adoptée par 59 % des entreprises, et le travail à temps partiel progresse, représentant 34 % des effectifs.

Les salaires ont connu une hausse moyenne de 1,8 % en 2024, surpassant l'inflation de 1,2 %, et devraient continuer à progresser en 2025 grâce à une inflation plus faible, prévue à 0,7 %. Les investissements demeurent stables, un tiers des entreprises envisageant des projets dans les 12 prochains mois, bien que le montant total ait chuté de 19 % par rapport aux années précédentes.

L'économie de la Suisse latine et l'avenir européen de la Suisse

Les Chambres latines de commerce et d'industrie (CLCI) ont également profité de cette enquête pour sonder leurs membres sur les questions européennes. Près de 50 % des sociétés interrogées tirent un bilan positif des accords bilatéraux I et II, tandis que seulement 8 % expriment une opinion défavorable. La libre circulation des personnes est jugée cruciale, un répondant sur deux employant des travailleurs de l'UE. Les négociations sur les Accords bilatéraux III sont perçues de manière favorable : près de 40 % des entreprises pensent que ces accords auront un impact positif sur leurs affaires, contre seulement 4 % qui anticipent des effets négatifs. Ces chiffres sont encore plus significatifs à Genève. ■

Nomination

Du nouveau à la direction de la CCIG



La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur **Mohamed Atiek** à la tête du département politique à compter du 1^{er} janvier 2025.

Arrivé à la CCIG en mars 2020 en tant que responsable de projets, Monsieur Atiek a pris en charge la gestion des campagnes politiques et des dossiers fiscaux. Fort d'une expérience préalable en tant qu'assistant parlementaire durant quatre ans, il a su démontrer son expertise et sa capacité à défendre des positions stratégiques. Parallèlement, Monsieur Atiek est sur le point d'obtenir un LL.M. en fiscalité de l'Université de Genève, ce qui renforce encore ses compétences en matière de fiscalité. Sa nomination à la tête du département politique s'inscrit ainsi dans la continuité de son parcours au sein de la CCIG, après cinq années de collaboration harmonieuse avec Madame Nathalie Hardyn.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance à Madame **Nathalie Hardyn**, qui prendra sa retraite après 23 ans d'activité à la CCIG. Engagée le 1^{er} août 2001 en qualité de membre de la Direction, Madame Hardyn a rapidement su s'imposer comme une figure clé de l'organisation. En 2004, elle a été nommée directrice adjointe responsable de la politique générale et de l'administration, et a assuré la suppléance du directeur jusqu'en 2017. Elle a notamment dirigé les départements des ressources humaines et des services généraux, qu'elle a contribué à créer, tout en pilotant les dossiers de politique économique. Depuis 2018, elle occupait la fonction de directrice du département politique, qu'elle avait également fondé et structuré. Son expertise et son leadership ont permis d'accompagner avec succès l'évolution de la CCIG. Nous remercions sincèrement Madame Hardyn pour son engagement exceptionnel et lui souhaitons une retraite épanouie et pleine de nouveaux projets. ■

Aviation

Une année 2024 riche pour AERIA+

Fondée en novembre 2021, l'Association économique romande pour une infrastructure aéroportuaire performante (AERIA+) a pour but de promouvoir et de défendre la présence d'une telle infrastructure dans l'intérêt de l'économie romande. Les membres de l'association sont des entreprises, des associations, des organisations et des personnes physiques qui en bénéficient. Les activités d'AERIA+ se concentrent particulièrement sur les besoins de l'économie et de l'aviation d'affaires dans toute la Suisse romande.

Au cours de l'année 2024, AERIA+ a organisé deux événements marquants. Le Forum, en avril, a réuni divers acteurs du secteur de l'aviation pour aborder le développement de l'aéroport de Genève. Lors de cette rencontre, la conseillère d'État **Nathalie Fontanet** a rappelé le rôle fondamental de l'aéroport, soulignant qu'il constitue « une porte ouverte sur le monde autant qu'une colonne vertébrale pour l'économie ».

L'association ayant une dimension romande, le deuxième événement s'est tenu fin septembre à l'aérodrome de Payerne, pour échanger sur le projet de stratégie en matière d'espace aérien de la

Confédération baptisée AVISTRAT. Dans son allocution, la conseillère d'État vaudoise, **Isabelle Moret** a mis en avant l'importance stratégique de Payerne pour l'économie régionale et le développement du parc technologique.

Révision de la loi sur l'aviation
Dans le cadre de ses activités, l'association participe également de manière active aux processus de consultation afin de défendre les intérêts économiques auprès des autorités politiques. À ce titre, elle a pris part à la consultation sur la révision de la loi sur l'aviation.

Actuellement, cette loi garantit le maintien des infrastructures des aéroports nationaux de Zurich et Genève dans leur état actuel. La révision propose d'étendre explicitement cette garantie au cadre d'exploitation des aéroports, afin d'assurer que des paramètres essentiels, comme les horaires d'exploitation, ne puissent pas être remis en cause.

AERIA+ juge nécessaire de garantir le cadre d'exploitation des aéroports nationaux dans la loi, afin qu'ils bénéficient, comme tous les acteurs qui en dépendent, d'une meilleure prévisibilité et d'un cadre pour exercer en toute sécurité. À cet effet, l'association salue la modification proposée par le Conseil fédéral. ■



De g. à dr. : Walter Chetcuti, Jean-Marc Probst (président), Erik Simonin, Larissa Robinson, Giovanni Vigorito, Pierre-Gabriel Bieri, Fabrice Eggly, Romaine Nidegger, Fred Herren (vice-président), Bertrand Konaté (secrétaire général).



Watch and Cow

Travel Design

POUR VOS SORTIES D'ENTREPRISE

un choix d'excursions d'une journée ou plus...



Watch and Cow
+41 22 552 39 89
contact@watchandcow.ch
day-trip-geneva-fr.ch





VOTRE PROCHAIN GRAND VOYAGE COMMENCE AVEC NOUS !



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

Au Tigre Vanillé | Genève • Rive 8 • +41 22 817 37 37 | Lausanne • Petit-Chêne 28 • +41 22 550 72 37

Matières premières

Des récompenses pour une meilleure connaissance et plus de transparence



Décernés le 29 octobre dernier, les Commodities Innovation Awards (CIA) visent à encourager les entreprises actives dans le négoce des matières premières, secteur stratégique et pourtant méconnu, à adopter des pratiques contribuant à faire de Genève un pôle de référence en termes d'innovation technologique, organisationnelle, responsable ou structurelle. Société spécialisée dans le développement de car-

rière, dans ce domaine notamment, Ampersand World a organisé cet événement avec le magazine Bilan afin de générer une dynamique de transformation collective où chaque avancée bénéficie à l'ensemble de l'écosystème. Entretien avec [Penda Coulibaly](#), fondatrice d'Ampersand World.

Envisagez-vous de faire de cet événement une vitrine pour le grand public ?

Oui, il est essentiel de partager l'impact positif de l'industrie, notamment ses efforts en matière de transparence. Nous travaillons donc à mieux communiquer sur les projets et à démystifier un secteur souvent perçu comme opaque. Rendre cet événement ouvert et engageant permet de montrer la transformation de l'industrie et son impact sur la transition écologique. C'est aussi pour cette raison que cet événement a été co-créé par Ampersand World, la première plateforme suisse de gestion de carrière dédiée au monde des matières premières et Bilan Magazine, média économique dont l'audience permet de toucher un très large public.

Quelle initiative primée cette année vous semble la plus inspirante pour d'autres entreprises ?

Le Prix spécial du jury a été décerné à Mercuria pour son projet d'intégration de solutions de réduction d'empreinte carbone dans les opérations de négoce, illustrant l'impact concret que peuvent avoir les grandes entreprises du secteur. Ce projet démontre comment une multinationale peut prendre des mesures significatives pour intégrer des pratiques durables dans ses activités, inspirant ainsi d'autres acteurs à s'engager pour une transition écologique. À travers ce prix, nous souhaitons montrer que l'innovation n'est pas l'apanage des petites structures et que les grands groupes peuvent aussi jouer un rôle moteur pour transformer le secteur des commodities.

Dans ce secteur souvent perçu comme opaque, pensez-vous que les CIA peuvent aider à instaurer une culture plus transparente et collaborative ?

Les Commodities Innovation Awards posent les bases d'une ouverture inédite dans ce secteur. Dès la première édition, nous avons observé une réelle envie de partager et de collaborer. Nous espérons que cette transparence devienne un catalyseur pour que le secteur s'ouvre et inspire une culture de coopération entre les entreprises. La visibilité apportée par les Commodities Innovation Awards renforce le dialogue et encourage les acteurs à montrer leurs efforts d'innovation. ■

Finance

Building Bridges 2024 : accélérer le changement vers une finance durable

Du 9 au 12 décembre, plus de 2 500 leaders mondiaux de la finance, des gouvernements et de la société civile, venus de plus de 100 pays, ont participé au cinquième Sommet et Journées d'Action de Building Bridges au Centre international de Conférences Genève (CICG).

Le Sommet du 9 décembre s'est concentré sur la double crise climatique et environnementale, l'aggravation des inégalités sociales et la manière de mobiliser des capitaux sans précédent pour construire un avenir juste, résilient et durable. Il a réuni des intervenants de renom, parmi lesquels Mary Robinson, David Blood, Helena Viñes Fiestas, James Mwangi, André Hoffmann, Michael Urban, Stéphanie Pfeifer et Yuko Takona.

Building Bridges et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) ont uni leurs forces pour cette édition afin d'organiser quatre jours d'action sur la finance durable à Genève. Forte de 30 ans d'existence et rassemblant des milliers de banques, d'investisseurs et de décideurs politiques, l'UNEP FI a profité de l'occasion pour organiser, les 10 et 11 décembre, sa 18^e table ronde mondiale, avec l'objectif d'aligner les flux financiers sur les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le climat.

Les Journées d'action ont proposé un programme d'événements participatifs planifiés par la communauté Building Bridges dans une gamme de formats qui stimulent des niveaux plus profonds de dialogue et de collaboration, notamment des tables rondes, des conversations en aquarium, des ateliers et des présentations de recherche. Les sessions conjointes ont abordé de nombreux thèmes parmi lesquels « Comment tirer parti de l'intelligence artificielle pour soutenir la transition vers une finance durable ? » ou « Comment la finance fait-elle avancer le programme de développement durable ? ». Au total, plus de 65 sessions ont été menées par plus de 120 organisations.

Building Bridges est une initiative lancée en 2019 pour connecter des acteurs de différents secteurs afin de stimuler des solutions financières durables et promouvoir des investissements ayant un impact positif sur l'environnement et la société. Le mouvement Building Bridges vise à mobiliser le pouvoir de la finance et l'écosystème unique de la Suisse pour accélérer la transition vers un modèle économique global apte à répondre aux crises multiples touchant la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, les conflits et le changement climatique. La CCIG est partenaire de cet événement indispensable. ■

www.buildingbridges.org/2024-edition/



Offre partenaire

Noël approche : testez votre éloquence !

La CCIG s'associe à Virtuosis AI, élue Startup suisse de l'année 2023 par Microsoft, pour vous offrir 6 mois gratuits de Virtuosis AI Premium, d'une valeur de CHF 292.50 par personne, pour vous et votre équipe. Offre valable de décembre 2024 à mai 2025.

Après chaque appel Teams ou enregistrement, bénéficiez :

- d'un coaching personnalisé sur votre éloquence et votre empathie,
- de recommandations pratiques et automatiques basées sur les niveaux de stress et d'anxiété détectés dans la voix.
- d'une confidentialité totale de vos résultats.

Pour profiter de cette offre, il vous suffit :

- d'être Membre de la CCIG,
- d'envoyer un email à info@virtuosis.ch avec « offre CCIG » en objet ou de scanner le QR code.

Virtuosis AI et Microsoft prennent en charge les coûts pour vous permettre de bénéficier de cette opportunité sans frais.

Inscrivez-vous avant qu'il ne soit trop tard !



INTERNATIONAL
INSTITUTE
IN GENEVA

**START YOUR INTERNATIONAL
CAREER IN GENEVA**

DOUBLE DEGREE
with UK University and Boston University (USA)

**BACHELOR AND MASTER
PROGRAMS IN:**

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science

IIG.CH in



Technologie

Cybersécurité : une approche pragmatique pour créer de la valeur



60% des PME victimes d'une cyberattaque sont contraintes de fermer dans les six mois. Ce pourcentage met en évidence le fait que toute entreprise dépend de son système informatique pour la bonne marche de ses affaires. Il est donc essentiel de le protéger pour en garantir le fonctionnement ininterrompu.

Entretien avec **Dimitri Chichlo**, directeur et fondateur d'AndSecure et Chief Security Officer de BforeAI.

Avec des ressources limitées, comment une PME peut-elle se protéger contre les cyberattaques et en même temps s'assurer que ses systèmes informatiques restent performants et adaptables aux évolutions technologiques ?

Une PME peut confier la gestion de son informatique à une société d'ingénierie (en anglais Managed Services Provider, ou MSP). La sécurité ne se limite pas uniquement à se protéger contre des menaces externes, mais aussi contre les défaillances internes. Opérer avec des équipements obsolètes qui ne sont plus sous maintenance fait courir un risque à la PME, alors que le MSP opérera avec des équipements récents et renouvelés. Mais la mauvaise gestion du cycle de vie des équipements peut également constituer un frein important à la transformation digitale. Les deux aspects sont liés.

Le contrat avec le MSP définira les rôles et responsabilités de chaque partie, en particulier en ce qui concerne la sécurité, par exemple la gestion des vulnérabilités, des configurations, des sauvegardes ou des droits d'accès. Ces aspects peuvent être confiés au MSP qui les administrera de manière plus professionnelle qu'une PME.

Quels principaux facteurs de risque internes compromettent la cybersécurité et comment les anticiper pour éviter les failles de sécurité ?

Le fait de diviser les rôles de Responsable des Systèmes d'Information (RSI) et de RSSI donne la fausse impression que le RSI et la fonction informatique en général n'ont pas de responsabilité en matière de sécurité. La formation des ingénieurs en informatique n'accorde souvent que peu d'importance aux questions de sécurité, et se concentre quasi-exclusivement sur l'exploitabilité. Au contraire, les RSI doivent tendre à rendre les infrastructures informatiques structurellement sécurisées par défaut et dans leur design, avec des RSSI en fonction de contrôle, de conseil et de soutien.

La transformation digitale expose les entreprises à des menaces spécifiques. Quelles solutions concrètes permettent d'envisager l'avenir sereinement ?

Le conseil d'administration (CA) supervise l'exécution de la stratégie de l'entreprise et la bonne gestion des risques. La transformation digitale est un sujet stratégique, géré par le CA, qui se doit également de gérer les risques associés à la sécurité des systèmes d'information, colonne vertébrale de la transformation digitale. Les CA devraient avoir en leur sein des professionnels capables de traiter ces sujets de manière conjointe. ■

Événement

22^e Événement économique de la CCIG

Comptant parmi les trois grands rendez-vous annuels de la Chambre, l'Événement économique 22^e édition a fait carton plein, avec près de 400 entrepreneurs présents, le 4 décembre dernier à l'Institut Florimont. Le thème ? Qualifications : Genève saura-t-elle relever les défis pour sa population ? À l'heure où le marché du travail subit des mutations majeures - vieillissement de la population active, évolution nécessaire des compétences due à la numérisation et transformation des besoins des entreprises – le rapport économique mandaté par la CCIG et la BCGE, et présenté par son auteur, le **prof. Cédric Tille**, a proposé une analyse rétrospective de l'évolution des qualifications des Genevois depuis 2010. Après des témoignages sur ce thème d'actualité, la conseillère d'État en charge du Département de l'économie et de l'emploi **Delphine Bachmann** a offert aux participants un débat d'idées avec **François Rohrbach**, directeur général et vice-président RH de dsm-firmenich. ■

Relations transfrontalières

Table ronde du Grand Genève #4

Le jeudi 28 novembre 2024 à la CCIG s'est déroulée la quatrième table ronde sur le thème « Innovation et croissance : stratégies pour les PME franco-suisse dans le Grand Genève ». Face aux défis uniques que pose cette zone géographique particulière, les PME doivent en effet naviguer entre des réglementations différentes et des cultures d'affaires variées, tout en cherchant à innover afin de rester compétitives.

Les participants ont abordé les leviers principaux à même de favoriser l'innovation, tels que l'accès aux financements publics et privés, les nouvelles tendances technologiques – transformation digitale, intelligence artificielle ou économie verte –, ainsi que les partenariats transfrontaliers. Des outils comme Interreg ont également été mentionnés pour illustrer la façon dont la coopération franco-suisse peut soutenir les entreprises dans leur développement.

Des exemples concrets, ainsi que des études de cas, ont mis en lumière des solutions pratiques pour surmonter ces défis. Les participants ont ainsi pu partager leurs expériences et découvrir des stratégies efficaces pour se développer dans cet environnement transfrontalier.

Cet événement a été filmé par l'équipe de Media One et sera diffusé dans l'émission hebdomadaire « Parlons économie » (les jeudis de 14 h à 15 h), dont la CCIG est partenaire. ■



Enrico Bolzani, attaché aux questions transfrontalières et européennes à l'État de Genève, Benjamin Smadja, modérateur, Hélène Gache, directrice de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), Christophe Chambet, président de Pracartis et Andrea Tassistro, fondateur et CEO de PowerAPI.

ForXchange by BCGE, une plateforme pour optimiser les opérations de change des entreprises

Il est fréquent qu'une société basée en Suisse traite avec des partenaires commerciaux internationaux, effectuant ainsi des opérations en monnaies étrangères. Celles-ci méritent une attention particulière, notamment en termes de protection contre les évolutions des cours de change. C'est pourquoi la Banque Cantonale de Genève met à disposition des entreprises ForXchange by BCGE, qui facilite les opérations sur devises, avec une comptabilisation immédiate.

Plateforme en ligne, sûre et modulaire, ForXchange by BCGE répond aux exigences des entreprises qui exportent ou importent des produits et des services. Elle simplifie leurs opérations en offrant un accès au marché des changes en temps réel.

Opérer sur le marché des changes directement en ligne

Intégré à l'espace Netbanking du client, cet outil, intuitif et ergonomique, permet d'exécuter des opérations *spot*, à *terme*, *swap* ou des ordres limités. Il offre également accès aux principales devises et métaux précieux.

Témoignage d'un client

Nathalie V., cheffe d'entreprise dans l'Arc lémanique, rapporte comment elle a pu sécuriser l'achat de matériel de construction à un fournisseur européen : « Les factures doivent régulièrement être payées en devises à nos partenaires. Pour valider l'achat, je devais payer un acompte en euros. Grâce à la solution en ligne ForXchange by BCGE, j'ai pu effectuer ce paiement instantanément. Dans la foulée, j'ai choisi de faire une opération de couverture à terme EUR/CHF, via la solution intégrée, pour le règlement du solde final. J'ai pu agir en quelques minutes, grâce aux outils mis à disposition par la BCGE. »

Accéder aux cours de change spot et à terme en temps réel

Pratique et performante, ForXchange by BCGE offre le meilleur taux du moment, 24h/24, du lundi au vendredi. Il suffit d'indiquer le montant, ainsi que la paire de devises, la date de valeur et s'il s'agit d'un achat ou d'une vente.



Contrôler l'ordre avant exécution

Avant l'exécution effective, un récapitulatif de l'opération saisie s'affiche. Il permet de vérifier les ordres avant de les confirmer.

Visualiser les opérations directement sur ses comptes

La plateforme offre des fonctionnalités de suivi, ainsi que la visualisation immédiate des transactions de change avec leur historique. Dès que l'opération est validée, les comptes sont automatiquement imputés des montants qui ont été ordonnés, sans étape supplémentaire.

Pour les entreprises, la plateforme ForXchange by BCGE est un outil fiable pour couvrir efficacement les impacts des variations de change liés à l'internationalisation de leurs activités.

Plus d'informations ?

bcge.ch/fr/forexchange
info@bcge.ch

+41 (0)58 211 21 00
Lundi-vendredi 7h30 - 19h30
Samedi 9h00 - 16h00
Dimanche 9h00 - 13h00



Aux côtés des entrepreneurs

LE POINT SUR L'ARBITRAGE

Flexibilité des procédures d'arbitrage

Lorsque deux parties s'engagent dans une procédure judiciaire pour régler leur différend devant un juge, elles doivent se conformer aux règles procédurales rigides du code de procédure civile suisse, qui ne leur offre que peu de marge de manœuvre.

À l'inverse, la flexibilité fait partie des principaux avantages offerts par l'arbitrage sous l'égide du Règlement suisse d'arbitrage international: à l'exception de quelques règles obligatoires garantissant un procès équitable ainsi que le respect de l'égalité entre les parties et leur droit d'être entendues, les parties bénéficient d'une grande liberté pour organiser la procédure arbitrale comme elles le souhaitent, tout en bénéficiant du soutien du Swiss Arbitration Centre, qui facilitera et contrôlera le bon déroulement de la procédure.

Un exemple important est la possibilité pour chaque partie de sélectionner ou de participer à la

sélection du ou des juges (les « arbitres») qui trancheront le litige. Bien que les arbitres doivent rester indépendants et impartiaux, les parties peuvent notamment s'assurer que les arbitres désignés disposent de l'expérience suffisante pour mener la procédure efficacement.

De plus, les éléments suivants en particulier peuvent être déterminés par accord des parties: la langue de la procédure, le nombre d'arbitres (généralement 1 à 3), l'application d'une procédure accélérée aboutissant à une décision plus rapide, le nombre d'écritures que les parties peuvent déposer, la possibilité de rendre une décision en se basant uniquement sur des documents, la désignation d'une autre

autorité que le Tribunal fédéral comme instance de recours (par exemple, la Cour de justice du canton de Genève ou un second tribunal arbitral) ou encore, à certaines conditions, la renonciation à toute voie de recours.

L'autonomie des parties illustrée ci-dessus est au cœur du processus d'arbitrage et leur permet de bénéficier d'une procédure sur mesure, en accord avec leurs besoins.

Hébergé à la Maison de l'économie, le Swiss Arbitration Centre a été cofondé par la CCIG, dont elle est actionnaire. Vincent Subilia, directeur général de la Chambre, siège au sein de son Conseil d'administration. ■



■ CONTACT ET INFORMATIONS :

www.swissarbitration.org/ ou centre@swissarbitration.org

LA CHAMBRE AU FIL DU TEMPS

Cette année-là... 1950



Le saviez-vous? Cette rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Tout commence au quai du Seujet, rebaptisé en 1916 quai Théodore-Turrettini sur cette portion, en hommage à l'ingénieur qui développa le projet de la centrale hydraulique de la Coulouvrenière en 1886. 1931, la Ville vote la reconstruction du quai et en confie la conception à **Maurice Braillard**, célèbre architecte et urbaniste genevois, par ailleurs conseiller d'État en charge des travaux publics. Il en dessine donc le profil, alternant escaliers et gradins en béton aboutissant tous à une étroite esplanade bordant le Rhône. Les travaux sont achevés en 1938. Pour agrémenter le nouveau quai, vingt platanes sont plantés et un concours de décoration est lancé. C'est le sculpteur zurichois **Frédéric Schmied** qui le remporte en 1939, avec ses deux statues équestres monumentales de style Art déco tardif à haute valeur symbolique, qui prennent place à chaque extrémité du quai.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Genève a besoin d'infrastructures d'accueil modernes pour accueillir une clientèle internationale. La parcelle qui jouxte la Pension des Tourelles, sur le quai flambant neuf, est un emplacement idéal pour construire un hôtel de prestige. Elle est donc mise à profit à partir de 1948 et c'est un autre architecte genevois de renom, **Marc-Joseph Saugey**, qui est chargé de le concevoir. Attentive à la reprise des activités de la Genève internationale, la Chambre de commerce encourage la construction.

Après trois ans de travaux, l'Hôtel du Rhône est inauguré le 14 juillet 1950. Il est alors l'un des plus modernes d'Europe. Septante quatre ans plus tard, la vocation de l'hôtel, rebaptisé Mandarin Oriental après son rachat par le groupe du même nom en 2000, reste inchangée. ■

Retrouvez tout l'historique de la Chambre au petit Musée de la CCIG lors de votre prochain passage.

<https://tinyurl.com/Museedelachambre>

Industrial Smart Map

Trouvez votre futur partenaire industriel dans le canton de Neuchâtel



Explorez l'outil de cartographie intelligent des industries neuchâteloises.

industrialsmartmap.ch



Partenaire

Russell Bedford Genève : votre interlocuteur local pour des solutions sur mesure

La fin de l'année et les échéances importantes pour les sociétés approchent. Aussi est-il bon de rappeler l'actualité ainsi que les nouveautés légales et fiscales à venir.



Christopher Cuhe, directeur général
Russell Bedford Audit Genève SA, et
Frédéric Pryszlak, directeur général
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA.

Avances ou prêts, quels sont les taux d'intérêt fiscalement admis pour 2024 ?

Pour tous les entrepreneurs propriétaires de leur société et avec la clôture des comptes de fin d'année approchant, nous vous rappelons que les avances et les prêts d'actionnaires, ou de personnes proches, qui peuvent impliquer des crédits immobiliers et/ou des crédits d'exploitation sont soumis à certains taux minimums et maximums selon les lettres circulaires No 207 et 208 de l'AFC.

Pour des prêts aux porteurs de parts ou de tiers qui leur sont proches, les taux minimaux applicables sont les suivants :

- Francs suisses
 - Par les fonds propres 1.5 %
 - Par des capitaux étrangers 1.5 % à 2.0 %
- Euros ou dollars
 - Par les fonds propres 1.5 %
 - Par des capitaux étrangers USD : 4.25 %
 - EUR : 2.50 %

Pour des avances ou des prêts de porteurs de parts ou de tiers qui leur sont proches, les taux maximums applicables sont les suivants :

- Francs suisses
 - Crédits immobiliers 2.25 % à 3.50 % (selon tranche et nature du bien immobilier)
 - Crédits d'exploitation 1.75 % à 3.75 % (selon tranche et type de société)
- Euros ou dollars
 - Crédits immobiliers (EUR) 2.50 %
 - Crédits d'exploitation (EUR) 2.75 % à 4.75 % (selon tranche et type de société)

- Crédits immobiliers (USD) 4.25 %
- Crédits d'exploitation (USD) 4.50 % à 6.50 % (selon tranche et type de société)

Sur la base d'une comparaison avec des tiers, il est possible de faire valoir des taux d'intérêts plus élevés mais la justification commerciale doit être apportée ainsi que les raisons pour lesquelles ce n'est pas un engagement en francs suisses à un taux d'intérêt plus bas qui a été retenu.

TVA 2025 : les changements à venir

Dès 2025, afin de simplifier les démarches administratives pour les PME, il sera en effet possible d'établir un seul décompte TVA pour l'année sous certaines conditions. Des acomptes seront calculés par l'AFC pour des paiements échelonnés sur toute l'année.

Vrai cadeau de l'administration ou cadeau empoisonné ? Sous son apparence a priori plus simpliste, le décompte annuel n'est pas forcément moins contraignant pour les personnes sous ce régime. Cela demande d'avoir une organisation optimale en termes de gestion de factures. En effet, vous rappellerez-vous avec quel client dans quel restaurant vous avez déjeuné neuf mois auparavant ? Cela vaut également pour les acomptes, si ces derniers sont trop bas, il y aura potentiellement de grosses sommes d'argent à sortir en fin d'année, ce qui est généralement problématique pour les PME. De même, si vous payez trop d'acomptes durant l'année, vous vous privez de liquidités à court terme, d'autant plus que le délai de remboursement peut aller jusqu'à un an.

Faillites : modification de la loi dès 2025

Le 2 septembre dernier, a été annoncée une révision législative qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025 : « Les dettes de droit public ne seront plus poursuivies par saisie mais par faillite, affectant toutes les entreprises inscrites au Registre du Commerce ». Cette modification de l'article 43 de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes

et la faillite concerne différents prélèvements fiscaux, tels que l'AVS, la TVA, les taxes et les contraventions. Aussi, il est nécessaire d'être vigilant afin que toutes les mesures soient prises pour régulariser ou assainir la situation comptable et financière de votre société afin d'éviter toute procédure dont l'issue pourrait être radicale. Les entités qui ne sont pas inscrites au Registre du Commerce ne sont pas concernées et restent donc soumises par voie de saisie.

Rappel des droits de la SA, en matière de responsabilités des administrateurs

Les nouveaux droits de la SA étant entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2023,

les sociétés disposent désormais d'un délai minime pour adapter leurs statuts dès le 1^{er} janvier 2025. Il s'agit notamment d'un assouplissement des règles suivantes :

• constitution du capital

Le capital-actions peut être désormais fixé en monnaie étrangère. La monnaie sélectionnée doit être celle utilisée lors des transactions commerciales de l'entreprise. Elle peut toujours

être modifiée, ce qui impliquera une adaptation des statuts ;

• gestion du capital

Flexibilité conférée aux administrateurs, la marge de fluctuation de capital leur permet de réduire ou d'augmenter le capital-actions pendant une durée maximum de 5 ans. Les augmentations et réductions du capital-actions dans le cadre de cette marge exigent une modification des statuts. ■

Russell Bedford
taking you further

Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

Rue Jean Petitot 7 • 1204 Genève • Tél. +41 22 732 12 20 • info@rbfg.ch



REGARDER AU-DELÀ

Que ce soit au-dessus ou en dessous de la surface, explorer l'inconnu est, par nature, imprévisible. Pour dévoiler ses mystères, deux choses sont nécessaires. La volonté constante de repousser toujours plus loin ses propres limites. Et un allié solide, indéfectible, qui alimente la confiance. Depuis 70 ans, nous perfectionnons sans cesse la Submariner pour en faire la montre-outil de référence des pionniers du monde sous-marin. Mais pour la mettre à l'épreuve du terrain, nul besoin de s'immerger à 300 m de profondeur, ni d'endurer une pression de 30 bars. Quelles que soient les circonstances, plonger dans l'inconnu peut toujours se révéler une expérience grisante. Il suffit juste de regarder au-delà de la surface. **La Submariner.**

#Perpetual



OYSTER PERPETUAL SUBMARINER DATE

ROLEX

Agenda

Mercredi 5 février 2025 de 12h à 13h30 - CCIG

Événement en partenariat

Conférence sur l'impact de la Genève internationale

Organisation : Fondation pour Genève, GEM et CCIG



Jeudi 6 février 2025 de 14h à 17h - CCIG

Formation

Serious Game : plongez au cœur d'une cybercrise dans une PME

Organisation : CyberPeace Institute, en collaboration avec la CCIG



Vendredi 7 février 2025 de 8h45 à 12h30 - CCIG

Formation

Référencement naturel SEO

Organisation : Cadschool, en collaboration avec la CCIG



Vendredi 14 février 2025 de 12h à 14h - CCIG

Rencontres du Management durable

Les labels vecteurs de crédibilité d'une démarche RSE

Organisation : CCIG, en partenariat avec la HEG-Genève et l'État de Genève



Pour tous ces événements

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

IMPRESSUM

CCIGinfo

Mensuel destiné aux Membres de la CCIG.
Parution : 10 numéros par an,
3800 exemplaires

Responsable d'édition : Elsa Floret

Coordination : Pierre Giamarchi

Rédaction :

Mohamed Atiek, Simon Demaurex, Elsa Floret, Pierre Giamarchi, Bertrand Konaté, Mario Marchesini, Matia Trosic

Insertions :

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Graphisme : Fabrizio Rossi

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Contact : publications@ccig.ch

imprimé en suisse

CCIG
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch

EDITEUR

2025
160 ANS

La direction et les équipes de la CCIG vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année

MIXTE
Papier | Pour une gestion forestière responsable
FSC® C154575

myclimate

PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT BCGE

Russell Bedford
taking you further
Russell Bedford Fiduciaire Genève SA

OR

m3 IMMOBILIER GED - COQUEURS II devillard CGN swisscom msc

SWISS RISK CARE INSTITUT FLORIMONT BeVisible MEDIAONE CONTACT

ARGENT

NESPRESSO PROFESSIONAL Allianz Agence générale Jacques Raemy PORTS FRANCS Protectas

Vitol JTI integral Groupe SIG fert MIGROS GENÈVE

BRONZE

HARSCH SUCAFINA LeverX EVERSHERDS SUTHERLAND SWISS

groupe mutuel Hilton GENÈVE CONFERENCE CENTRE FRANCK MULLER GENEVE P&G BALESTRAFIC

160 ANS

LA VOIX DES ENTREPRISES GENEVOISES DEPUIS 1865

160 ans d'engagement et de vision

En 2025, votre CCIG célébrera 160 ans d'histoire au service de l'économie genevoise.

Depuis 1865, elle accompagne les entreprises, soutient l'innovation et défend les intérêts économiques de notre région. Cet anniversaire sera l'occasion de revenir sur un parcours marqué par l'engagement en faveur des entrepreneurs genevois.

Nous sommes impatients de partager cet événement particulier avec vous qui contribuez, jour après jour, à façonner l'avenir de notre Canton et nous réjouissons des 160 prochaines années!

ATAR

MAÎTRE IMPRIMEUR 1896

CERTIFICATIONS RÉGULIÈREMENT RENOUVELÉES ET COMPLÉTÉES

ATAR ROTO PRESSE S.A. - GENÈVE - T + 41 22 719 13 13 - ATAR@ATAR.CH - ATAR.CH